

1) Les éléments de contexte dans lesquels s'inscrit le CA 2023

Le budget 2023 **s'est exécuté dans un contexte de hausse continue des prix** (notamment sur les **prestations de services, d'entretien, les petits travaux...**).

**Les mesures de dégel du point d'indice**, applicables à partir de la mi-année, ont également eu un impact sur la masse salariale.

2) Les orientations budgétaires

Les orientations budgétaires étaient les suivantes :

- Stabilité des taux de taxes foncières ;
- Maîtrise **de l'endettement**.

3) Les dépenses et recettes de fonctionnement

Les dépenses se sont réalisées pour un total de 25 158 976,69 €, **soit 92 %** des crédits ouverts au budget 2023.

Par rapport à 2022, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de + 1,37 % (+ 341 k€). **L'augmentation provient essentiellement de l'évolution de :**

- La **masse salariale de + 359 k€** qui s'explique notamment par le **dégel du point d'indice au 1er juillet 2023**, à l'augmentation de l'IFSE, au glissement **vieillesse technicité...**
- Des charges à caractère général qui ont connu une évolution contenue à + 2,25 %, soit un **niveau sensiblement inférieur à l'inflation (qui était de + 4,9 % sur 2022)**. Les **principaux postes d'évolution sont les prestations d'entretien des bâtiments, voies et réseaux ou encore les autres prestations de services déléguées.**
- Du **montant de l'attribution de compensation versée à Grand Auch Cœur de Gascogne** en diminution de - 268 k€ en 2022.

Les recettes réelles, pour 31 603 289,83 € **ont été réalisées à hauteur de 106,32 %** des prévisions inscrites au budget 2022.

Les recettes réelles progressent de + 1,33 M€ par rapport à 2022. Cette progression est principalement portée par les chapitres :

- 73 Impôts et taxes et 731 Fiscalité directe locale : + 1,23 M€. **Cette dynamique s'explique** essentiellement par les produits de fiscalité ménages dont les taxes foncières (+ 1,23 M€) suite à la revalorisation des bases fiscales des impôts ménage **décidée par l'Etat de 7,1 %**. Les produits des droits de mutation diminuent de - 29 % (soit 236 k€) suite au **ralentissement du marché de l'immobilier**. Les produits de taxe sur la consommation finale d'électricité progressent de 161 k€ ;
- 74 Dotations et participations : - 316 k€. **Cette diminution, attendue, s'explique par des recettes records perçues en 2022** (remboursement des frais avancés au titre de la vaccination contre le Covid 19 ;
- 75 Produits exceptionnels : + 159 k€. **L'augmentation s'explique en grande partie par le changement de nomenclature comptable.**

#### 4) Les dépenses et les recettes d'investissement

La ville d'Auch a réalisé pour 7 954 724,66 € de dépenses d'équipement.

Les principales réalisations concernent : les travaux du NPNRU du Garros, les travaux de l'école **Coulonges**, les acquisitions de terrains, bâtiments, les travaux de la caserne Espagne, les subventions OPAH, les travaux du foyer de la Hourre...

Les recettes d'investissement sont composées de :

- **D'affectation** du résultat de fonctionnement (3 300 000,00 €) ;
- De subventions d'équipement (2 065 886,78 €) ;
- De FCTVA (800 773,57 €) ;
- De **taxe d'aménagement** (120 394,88 €) ;
- **D'emprunt** nouveau, d'un montant inférieur aux emprunts remboursés sur l'année (2 200 000,00 €).

#### 5) Montant des budgets consolidés

L'exécution du budget principal est le suivant :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	28 137 258,11	G	31 953 935,36
	Section d'investissement	B	12 210 473,66	H	12 903 996,50
		-		-	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 533 051,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 484 798,72 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		-		-	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	41 832 530,49	= G + H + I + J	48 390 983,72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 807 510,34	L	565 404,37
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	2 807 510,34	= K + L	565 404,37
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	28 137 258,11	= G + I + K	35 486 987,22
	Section d'investissement	= B + D + F	16 502 782,72	= H + J + L	13 469 400,87
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	44 640 040,83	= G + H + I + J + K + L	48 956 388,09

Les quatre budgets annexes s'équilibrent comme suit :

- Budget annexe eau

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 75 579,30	G 75 579,30	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 75 579,30	Q= G+H+I+J 75 579,30	=Q-P 0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 75 579,30	= G+H+K 75 579,30	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+I+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 75 579,30	= G+H+I+J+K+L 75 579,30	0,00

➤ Budget annexe assainissement

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 583,01	G 2 612,28	G-A 1 029,27
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 583,01	Q= G+H+I+J 2 612,28	=Q-P 1 029,27

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 583,01	= G+I+K 2 612,28	1 029,27
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 583,01	= G+H+I+J+K+L 2 612,28	1 029,27

➤ Budget annexe gestion des eaux pluviales

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 89 436,36	G 89 436,36
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		-	-
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 0,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 0,00
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 89 436,36	= G + H + I + J 89 436,36
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 89 436,36	= G + I + K 89 436,36
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 89 436,36	= G + H + I + J + K + L 89 436,36

➤ Budget annexe SPANC

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 250,85	G 3 250,85	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 250,85	Q= G+H+I+J 3 250,85	=Q-P 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0,00
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 250,85	= G+I+K 3 250,85	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 250,85	= G+H+I+J+K+L 3 250,85	0,00

6) Les niveaux d'épargne

Les niveaux d'épargne sont retracés ci-dessous.

	CA 2023
011 Charges à caractère général	5 995 424 €
012 Charges de personnel	14 581 069 €
014 Atténuations de produits	2 754 486 €
65 Autres charges de gestion courante	1 365 038 €
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE (A)</b>	<b>24 696 016 €</b>
013 Atténuations de charges	39 880 €
70 Produits services, domaine	2 644 171 €
73 Impôts et taxes	455 672 €
731 Fiscalité locale	21 280 382 €
74 Dotations et participations	6 330 743 €
75 Autres produits de gestion courante	225 463 €
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE (B)</b>	<b>30 976 312 €</b>
<b>EXCEDENT BRUT COURANT = B-A</b>	<b>6 280 296 €</b>
67 Charges exceptionnelles	108 209 €
77 Produits exceptionnelles	0 €
<b>Solde exceptionnel</b>	<b>-108 209 €</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>6 172 086 €</b>
66 Charges financières	354 676 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 817 411 €</b>
16 Remboursement capital	2 459 659 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 357 751 €</b>

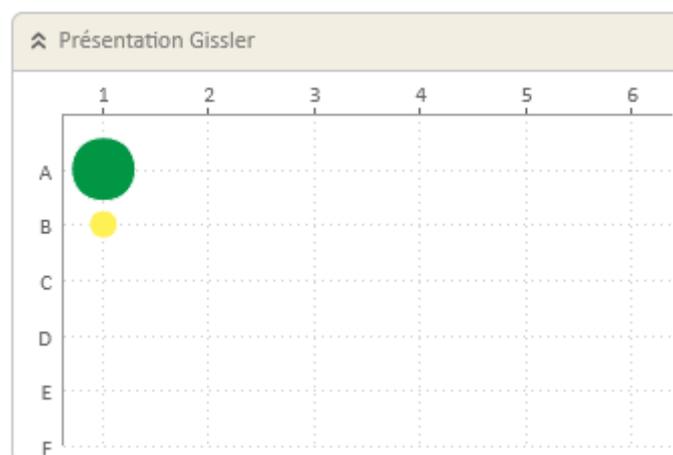
## 7) L'endettement de la ville d'Auch au 31/12/2023

La situation de la dette de la ville d'Auch est la suivante :

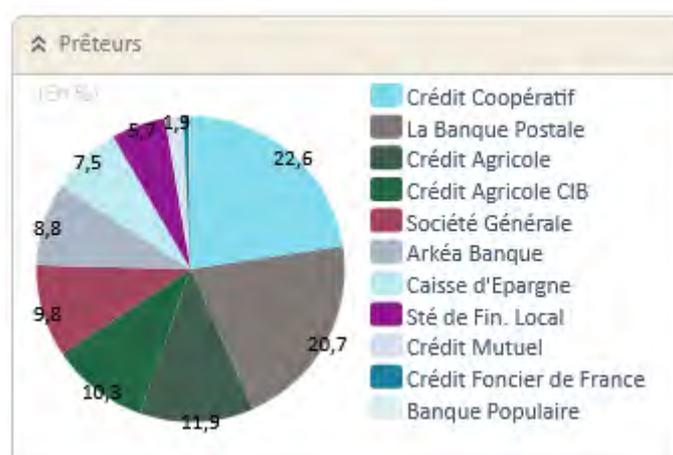
	31/12/2022	31/12/2023	
Encours	22 442 658,68	22 182 999,39	↘
Nbre d'emprunts	25	26	↗
Dispo. ligne trésor.	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	9 ans 7 mois	10 ans 8 mois	↗
Vie moy. Résiduelle	5 ans 5 mois	5 ans 6 mois	↗
Taux moyen annuel	1,61%	1,70%	↗
Taux act. Résiduel	1,49%	1,62%	↗
Taux de marché	2,52%	2,86%	↗
Marge moyenne	0,79%	0,00%	↘



Plus de 92 % de l'encours est classé A1 sur la charte Gissler. Deux emprunts structurés sont présents dans l'encours à hauteur de 1 613 974,64 €.



La répartition de l'encours par prêteur est la suivante :



L'extinction de l'encours est la suivante :



La capacité de désendettement se maintient à un niveau inférieur à 4 ans.

#### 8) Le niveau des taux de taxes foncières et d'habitation

Les taux de taxes, inchangés, sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 76,61 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 117,49 % ;
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : 17,39 %.

#### 9) Les principaux ratios

Les principaux ratios 2023 sont les suivants :

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 104,48
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 387,39
3	Dépenses d'équipement brut / population	350,38
4	Encours de dette / population (2) (3)	915,72
5	DGF / population	216,13
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58,44 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,73 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,25 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	66,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	72,56%

#### 10) Les effectifs de la ville d'Auch

Au 31 décembre 2023, le tableau des effectifs de la ville d'Auch présentait un total de 285 emplois pourvus.

Les charges de personnel mandatées en 2023 s'élèvent à 14 581 068,57 €.

La durée légale de travail est de 1607 heures annuelles.